

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises rencontre le Gouvernement sur fond de crise économique

Un plan d'action pour limiter les dégâts

Analyses concordantes entre «Union des Entreprises Luxembourgeoises» et Gouvernement en ce qui concerne la crise financière et ses répercussions sur l'économie, à en croire un communiqué de presse que l'organisation faitière des organisations patronales a diffusé à la suite d'une réunion hier matin.

L'UEL, demanderesse de cette entrevue, a d'abord salué l'efficacité de la réaction du Gouvernement face à la crise financière tout en lui assurant «le concours sans faille des entreprises et de leurs représentants pour combattre efficacement les difficultés économiques actuelles et chercher dans cette crise de nouvelles opportunités pour l'économie luxembourgeoise». Elle n'était pas venue les mains vides: l'UEL a mis sur table hier un plan d'action pour éviter au mieux l'enrouement de l'économie luxembourgeoise.

Il s'agit d'un programme en huit points qui comprennent chacun des mesures détaillées pour établir un climat de confiance «par une communication empreinte de transparence vis-à-vis des consommateurs et des entreprises», pour faciliter le crédit aux entreprises et aux particuliers ainsi que le recours à l'assurance crédit, pour rétablir et renforcer la compétitivité internationale de l'économie au niveau des coûts de production et de l'équilibre des comptes de

la sécurité sociale et des réformes administratives, pour mettre en œuvre une politique de relance sélective des investissements publics et pour adapter la compétitivité de la fiscalité dans une optique de moyen terme. Par ailleurs, l'UEL appelle à établir en association avec les entreprises des plans d'action sectoriels, qui ont pour objet de diversifier l'économie, tout en tenant compte des spécificités sectorielles, et de relancer le potentiel de croissance des entreprises, à définir grâce à des investissements conséquents le Luxembourg comme nouvelle place forte de l'économie de la connaissance et à instituer une gouvernance publique renforçant la stabilité et la capacité de réaction de l'économie luxembourgeoise.

Parmi les mesures détaillées figurent notamment la mise en place d'un système de monitoring du crédit aux entreprises dans le but de maintenir le crédit à un haut niveau, le renforcement des mesures de simplification administrative, la pleine exécution du programme pluriannuel d'investissement public ou encore l'établissement d'un calendrier de réduction du taux d'imposition des sociétés et l'adaptation de la fiscalité des ménages afin de pallier la dégradation de la demande dans des secteurs comme l'automobile et l'immobilier. Dans le document, consultable

sur www.uel.lu, on lit aussi «que le retour vers le système d'indexation des salaires tel qu'il était en place avant les discussions menées au sein du Comité de Coordination tripartite de 2006 ne peut être assumé par l'économie dans son ensemble et compromettrait par ailleurs toute diversification de celle-ci». En clair: l'UEL plaide pour la prorogation de la modulation de l'automatisme au-delà de 2009. Dans le but d'accroître dans l'immédiat la résistance de l'économie aux effets de la crise et de garder intact le potentiel de l'économie à terme, quatre groupes de travail ont été institués qui établiront, sous la présidence des Ministres compétents avant la fin du mois en cours, des programmes d'actions concrètes pour le secteur financier, l'industrie ainsi que les services aux entreprises, l'artisanat et le commerce (PME/PMI), la construction et le parachèvement et les technologies de l'information, l'innovation et la recherche, l'énergie et l'environnement.

A l'issue de la réunion, le Premier Ministre Jean-Claude Juncker a souligné l'importance des investissements publics pour l'économie, laissant entrevoir que certains travaux pourraient même être entamés plus tôt que prévu. «Nous devons tout faire pour que le pays ne sombre pas dans la dépression», a-t-il déclaré devant les médias. > UEL/LJ